



- ▲ AC1 : Protection des monuments historiques
- AC1 : Protection des monuments historiques (tampon de 500m)
- AC2 : Site et monuments naturels classés
- ▨ AC4_spr24_exportigrepolygone
- EL3 : Halage et marchepied
- I3 : Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 : Réseau électrique
- T1 : Voie ferrées
- T5 : Dégagement aéronautique
- ▨ PM1 : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)

CITADIA
[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]
Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Belin 32000 MONTAUBAN / Tél : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.12.47 / info@citadiah.com



Saint-Marcel-du-Périgord

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

SERVITUDES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire arrêtant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en date du 28 novembre 2023

Echelle : 1:6 844

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
Mission : PLUI de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
Sources : DGFIP 2023
Réalisation : Citadia Conseil le 13.11.2023